COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 26 avril 2007 **CDL-JU-OJ(2007)001ann.***
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT

(COMMISSION DE VENISE)

6e réunion du Conseil mixte sur la justice constitutionnelle

Venise, 29 mai 2007, 14h30– 18h00
30 mai 2007, 9h00 – 18h00

(Une session de formation pour les agents de liaison sur l'utilisation de CODICES se tiendra le mardi, 29 mai de 11h30 à 13h)

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

**Ce document a été classé en diffusion restreinte le jour de la diffusion. Sauf si la Commission de Venise en décidait autrement, il sera déclassifié un an après sa publication en application des règles établies dans la Résolution CM/Res(2001)6 sur l'accès aux documents du Conseil de l'Europe.*

Ce document ne sera pas distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire.
www.venice.coe.int

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Communication du Secrétariat

Le Secrétariat donnera aux participants le nom des agents de liaison nouvellement élus et les informera des activités menées actuellement par la Commission de Venise.

3. Mise à jour des données concernant les juridictions participantes

Les agents de liaison seront invités à informer le Secrétariat de toute éventuel changement dans les données figurant sur la liste des cours constitutionnelles (CDL-JU(2007)005), sur la liste des agents de liaison (CDL-JU(2007)006) et sur la liste des sites web des cours constitutionnelles et des juridictions à compétence équivalente (CDL-JU(2007)007).

4. Forum de Venise : par messagerie électronique et Newsgroup

Le Secrétariat rendra compte des échanges qui ont eu lieu sur le site 'classique' du Forum de Venise (disponible à travers le site web restreint pour les réponses aux messages électroniques du Forum de Venise (www.venice.coe.int/ju/VeniceForum) (cours mentionnées au point 6 ci-dessous).

Le Secrétariat rendra compte de l'ouverture du Forum du Newsgroup (www.team10.coe.int/veniceforum/Lists/Newsgroup/AllItems.aspx) - le guide de l'utilisateur (CDL-JU(2006)010) aux agents de liaison des cours coopérant avec la Commission de Venise à l'échelon régional.

Le Secrétariat informera les participants sur leurs nouveaux comptes (nom d'utilisateur et mots de passe), qui permettront aux participants d'accéder au site web restreint des agents de liaison de la Commission de Venise (www.venice.coe.int/JU) ainsi qu'au Newsgroup du Forum de Venise.

Les agents de liaison sont invités à partager leurs expériences faites avec le Forum classique et le Newsgroup.

5. Avis de la Commission de Venise

Le Secrétariat informera les participants des avis de la Commission de Venise sur les lois concernant les cours constitutionnelles ainsi que des avis *amicus curiae* rendus depuis la dernière réunion du Conseil mixte.

Le Secrétariat présentera le *vademecum* sur la justice constitutionnelle de la Commission (CDL-JU(2007)012), qui donne une vue d'ensemble des avis de la Commission de Venise dans le domaine de la justice constitutionnelle (citations d'éléments clés des avis).

6. Activités de coopération

6.a Coopération avec la Conférence des cours constitutionnelles européennes

Le Secrétariat rendra compte des possibilités de coopération accrue avec la Conférence des cours constitutionnelles européennes (voir point 9.b ci-dessous).

6.b Coopération avec l'Association des cours constitutionnelles ayant en partage l'usage du Français (ACCPUF)

Le Secrétariat de l'ACCPUF sera invité à informer les participants de l'évolution des relations entre l'Association et la Commission de Venise.

6.c Coopération avec les cours constitutionnelles et la « Southern African Judges Commission »

Le Secrétariat informera les participants du programme de coopération entre la Commission de Venise et la Southern African Judges Commission (cours suprêmes et constitutionnelles de la région d'Afrique australe) que finance le Gouvernement irlandais.

6.d Coopération avec la Conférence des cours constitutionnelles des nouvelles démocraties (CCCOCYD)

Le Secrétariat informera les participants des progrès réalisés dans le cadre de la coopération entre la Commission de Venise et la Conférence des cours constitutionnelles des nouvelles démocraties.

6.e Coopération avec le réseau de cours constitutionnelles d'Asie

Le Secrétariat informera les participants de la coopération entre la Commission de Venise et le réseau de cours constitutionnelles d'Asie (Cambodge, République de Corée, Indonésie, Mongolie, Philippines, Thaïlande).

6.f Coopération avec la Conférence ibéro-américaine de justice constitutionnelle

Le Secrétariat informera les participants de la coopération qui pourrait être mise en place avec la Conférence ibéro-américaine des justice constitutionnelle.

6.g Coopération avec l'Union des cours et conseils constitutionnels arabes

Le Secrétariat informera les participants de la coopération qui pourrait être mise en place avec l'Union des cours et conseils constitutionnels arabes**.**

6.h Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle

Le Secrétariat informera les participants sur l'organisation d'une Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle début 2009, qui réunira toutes les cours qui coopèrent directement ou à travers un organisme régional avec la Commission de Venise.

7. Séminaires avec les cours constitutionnelles (CoCoSem)

Le Secrétariat donnera aux participants des informations concernant les séminaires tenus depuis la dernière réunion ainsi que le programme des futurs séminaires CoCoSem.

8. Publication du *Bulletin de jurisprudence constitutionnelle*

8.a Numéros réguliers du *Bulletin*

Bulletin 2006/2 sera présenté aux participants.

8.b *Bulletins spéciaux*

Le Secrétariat informera les participants de l'avancement de la rédaction des Bulletins spéciaux "Grands arrêts 2", "Textes de base 7" et "Problèmes d'omission législative dans la jurisprudence constitutionnelle", préparé pour la Conférence des cours constitutionnelles européennes.

9. Base de données CODICES

9.a Présentation d'une nouvelle version de CODICES

Le Secrétariat présentera la version 5.2 2006/2 de CODICES.

9.b Mise à jour et indexation des constitutions et des lois dans CODICES

Les agents de liaison seront invités à informer le Secrétariat des changements intervenus dans les constitutions, les lois sur les cours constitutionnelles et leurs descriptions par rapport aux textes contenus dans CODICES afin de procéder aux modifications nécessaires dans la base de données.

Le Secrétariat informera les participants de l'état d'avancement du projet d'indexation des constitutions et des lois sur les cours constitutionnelles, article par article (cf. également état d'avancement de la mise à jour dans le document (CDL-JU(2007)008).

9.c Masque de saisie

Les agents de liaison seront rappelés d'utiliser les masques de saisie sur Internet pour faire leurs contributions (pour la version hors-ligne, Access de Microsoft est nécessaire, masque disponible sur CD-ROM et téléchargeable sur le site: www.venice.coe.int/ju/mask1_8.mdb et par Internet: www.venice.coe.int/ju/codices).

10. Centre de documentation sur la justice constitutionnelle/bibliothèque

Le Secrétariat informera les agents de liaison sur la disponibilité d'un local spécial pour la bibliothèque dans les nouveaux locaux du Secrétariat de la Commission. Le Secrétariat exprimera sa gratitude aux cours participantes d'avoir contribuer leurs publications au Centre de Documentation. La liste des documents, mise à jour, figure sur le site www.venice.coe.int/site/dynamics/N_cocentre_ef.asp.

11. Version 19 du Thesaurus systématique

Les participants seront invités à approuver les propositions du groupe de travail relatives à la version 19 du Thesaurus systématique (CDL-JU(2007)009 - document à produire après la réunion du groupe de travail, le 29 mai 2007) et ce à la lumière des propositions formulées dans le document CDL-JU(2007)010).

12. Questions diverses

13. Date et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Conseil mixte sur la justice constitutionnelle pourrait avoir lieu en mai ou en juin 2008, à l'invitation de l'une des cours constitutionnelles participantes. Celles-ci sont invitées à considérer d'accueillir la Commission et de soumettre des propositions pour des prochains lieus de réunion.

‘Mini-conférence’
sur le principe de proportionnalité
Venise, 30 mai 2007, 14h30 – 18h

Ouverture

3 exposés introductifs (15 minutes max.)

Discussions

Clôture